



Lignes directrices : subvention d'accompagnement de collecte de fond (groupe)

Grâce à la générosité des donateurs, la Fiducie nationale est heureuse d'offrir aux communautés la chance de recevoir une subvention d'accompagnement Décllic. Les subventions d'accompagnement du programme Décllic rapprochant des groupes et les spécialistes dont ils ont besoin pour recevoir des conseils à point sur des nouveaux modèles de production de revenus, des stratégies d'engagement communautaire, la planification des affaires, le développement de partenariats, le financement, le marketing et le plaidoyer.

La Fiducie nationale est heureuse d'offrir une subvention d'accompagnement en matière de collecte de fonds à plusieurs groupes ayant des besoins de coaching similaires afin de permettre à un plus grand nombre d'organisations d'en bénéficier.

Voici ce que vous devez savoir :

1. Les demandes pour une subvention d'accompagnement de group en matière de collecte de fonds sont acceptées jusqu'au 10 février 2023. Le formulaire de demande est [disponible ici](#).
2. Le coaching constituera une combinaison de l'un des éléments suivants: téléformation, conseils individuels, activités / exercices de groupe et examen et rétroaction des matériaux et des canaux de communication.
3. Les sessions de coaching seront offertes à distance via Zoom. Un enregistrement de chaque session sera fourni à tous les groupes participant à la subvention.
4. Calendrier de sessions :
La subvention de groupe comprendra trois sessions de formation plus une session de revue final qui se dérouleront en mars et avril 2023 (dates exactes à déterminer), du lundi au vendredi de 16h15 à 17h30 ET.
5. À la fin de la subvention :
Chaque groupe participant recevra un rapport final décrivant les activités de la subvention et toute recommandation pour l'avenir. **Les bénéficiaires de subvention doivent remplir une enquête de sortie avant de recevoir le rapport final.**

**Les demandes pour une subvention d'accompagnement de collecte de fonds (groupe)
sont acceptées jusqu'au 10 février 2023.**

[Postulez ici](#)

Admissibilité – Les organisations qui présentent une demande doivent :

- Être un organisme de bienfaisance enregistré, un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif ou d'une législation provinciale ou territoriale équivalente, ou un gouvernement de Premières nations, métis ou inuit au Canada. La Fiducie nationale accordera la priorité aux petites organisations dirigées par des bénévoles et/ou les organisations avec moins de trois employés à temps plein. Cependant, les organisations avec un personnel plus nombreux sont parfois approuvées. La Fiducie nationale peut également envisager des projets menés par des administrations municipales dans de petites communautés rurales ou isolées.
- Être propriétaire ou locataire d'un lieu historique ou cherchant activement à le devenir, ou être activement engagé dans la direction de la programmation, des opérations ou de la collecte de fonds pour un lieu patrimonial appartenant à d'autres. Dans les deux cas, la demande doit clairement indiquer l'impact de la subvention d'accompagnement sur un lieu historique spécifique.
- Être en mesure de mettre à profit une subvention d'accompagnement (c'est-à-dire, a déjà commencé à travailler à un projet; a déjà affecté des ressources au projet; et / ou ses dirigeants ont souscrit au projet).

**Si votre organisation et/ou votre projet répond à ces critères,
veuillez remplir [le formulaire](#) avant le 10 février 2023.**

Veuillez noter que ces subventions (d'une valeur estimée de 3 000 \$ à 5 000 \$ chaque) seront accordées sous la forme de temps seulement. Aucun fonds actuel ne sera fourni.

Les subventions d'accompagnement du programme **Déclis** rapprochent des groupes communautaires et des spécialistes de la régénération. Ensemble, ils trouvent des solutions qui sauveront et renouvelleront leurs lieux historiques. Le programme **Déclis** fait partie du programme **Régénération** de la Fiducie nationale.

Régénération aide les personnes passionnées et dévouées qui s'efforcent de sauver et de rénover de magnifiques lieux patrimoniaux partout au pays. Rendez-vous à www.régénération.ca pour des outils, des conseils ainsi que des possibilités de formation et d'encadrement pour aider les organisations à accroître la vitalité de leur lieu patrimonial.



**Fiducie nationale
du Canada**